Les propriétaires non-exploitants, les usiniers propriétaires de seuils et de barrages subissent le harcèlement anti-pédagogique des agents de l'ONEMA. Une main sur l'arme, l'autre sur le carnet à souche, prêts à dégainer les deux simultanément. Cela prépare le terrain de la DDT qui embraye avec des courriers recommandés au titre du Code de l'Environnement…en menaçant et rappelant le spectre du PV de l'ONEMA. Un scénario bien huilé. De menaces de réelles sanctions pénales et financières lourdes, il leur est promis… une subvention de l'Agence de l'eau pour peu qu'ils acceptent l'arasement dogmatique de l'ouvrage « nuisible à l'environnement ». Certains craquent…les autres prennent leur plume avec toujours les mêmes arguments, fondés, mais qui n'intéressent strictement personne. Du temps et de l'énergie perdus car ces acteurs historiques de l'eau n'ont pas voix au chapitre.

Les contrevenants aux yeux de l'ONEMA, n'ont pas tous les mêmes réactions…loin s'en faut.

Les paysans savent comment il faut faire pour être entendus : ils sautent dans leurs tracteurs et se rendent, sans rendez-vous, directement chez leurs interlocuteurs.

[gigya
src= »http://www.gensdumorvan.fr/components/com_jomtube/assets/swf/player.swf » width= »560″ height= »441″ allowFullScreen= »true » wmode= »transparent » flashvars= »file=http://videos.gensdumorvan.fr/jomtubefiles/Actualit_vnements/Manifestationeleveurssaintbrisson.flv.flv » ]

Le fait que les agriculteurs soient de nouvelles cibles ne serait-il pas consécutif au rapport de la Cour des comptes qui « reprochait » à l'ONEMA de ne pas traiter le volet agricole ? L'ONEMA va-t-il persister ?

l'ONEMA met les agriculteurs à bout de nerf

Le summum, c'est bien ce manichéisme inadmissible qui verbalise un tracteur agricole franchissant un gué, et qui magnifie la pelleteuse d'une Fédération de Pêche, remuant à pleins godets les sédiments au milieu d'un cours d'eau pour aller

détruire un seuil… pour le bien de l’environnement.

Pour le bien de la rivière…